



Village patrimoine

Roquetoire

La lettre du Conseil Municipal - n°1



De gauche à droite : Stella Crepin, Laurent Ceugniet, Véronique Boidin (maire), François Henneron, Patricia Wasselin, Daniel Nourry

MERCI ! à toutes les personnes qui se sont déplacées le 15 mars dernier ou qui ont donné procuration pour les élections municipales à Roquetoire, montrant ainsi leur attachement à la démocratie et aux valeurs républicaines !

La nouvelle équipe municipale vous adresse cette 1^{ère} lettre pour vous donner quelques informations sur le début de son mandat :

Trois conseils municipaux ont eu lieu depuis le 18 mai, date d'entrée en fonction officielle de la nouvelle équipe municipale :

- **Conseil municipal du 28 mai** : conseil d'installation : élection du maire et des adjoints
- **Conseil municipal du 11 juin** :

Création de 6 commissions permanentes :

- 1^{ère} **commission** : Finances et affaires économiques (la 1^{ère} réunion a eu lieu le 30 juin)
- 2^{ème} **commission** : Travaux, défense incendie, environnement (la 1^{ère} réunion a eu lieu le 4 juillet)
- 3^{ème} **commission** : Affaires scolaires, périscolaires, centre de loisirs (la 1^{ère} réunion a eu lieu le 20 juin)
- 4^{ème} **commission** : Affaires sociales, CCAS, intergénérationnel (la 1^{ère} réunion a eu lieu le 27 juin)
- 5^{ème} **commission** : Jeunesse, sport, culture (réunion prévue après la rentrée)
- 6^{ème} **commission** : Communication, bulletin municipal (la 1^{ère} réunion a eu lieu le 11 juillet)

Commission d'appel d'offre :

3 Titulaires : François HENNERON Jean-Paul MARTEL Laurent CEUGNIET
3 Suppléants : Patrice MARTEL Daniel NOURRY Marc Antoine BRUGE

Délégations aux adjoint(e)s :

M. François HENNERON, 1er adjoint au maire, est délégué : aux finances - à la vie économique - aux sports - aux sorties culturelles

Mme Patricia WASSELIN, 2ème adjointe au maire, est déléguée - aux affaires scolaires et périscolaires - à la bibliothèque - à la jeunesse

M. Daniel NOURRY, 3ème adjoint au maire, est délégué – à l'aide sociale - CCAS - à la vie associative - à l'urbanisme - à l'informatique

Mme Stella CREPIN, 4ème adjointe au maire, est déléguée -aux fêtes et manifestations patriotiques

M. Laurent CEUGNIET, 5ème adjoint au maire, est délégué -aux travaux, sécurité -aux cimetières

• Conseil municipal du 30 juin :

Composition du Centre Communal d'Action Sociale :

8 membres élus du conseil municipal :

M. Daniel NOURRY - M. Laurent CEUGNIET - Mme Patricia WASSELIN - M. Jean-Paul MARTEL - Mme Sophie PENEL - Mme Coralie VINIACOURT - Mme Annick DUPREZ – M. François HENNERON

+ 8 membres non élus nommés par Mme le Maire (liste consultable en mairie).

Convention avec les associations dans le cadre du COVID19 :

Les associations de la commune souhaitent progressivement reprendre leur activité. C'est pourquoi, le principe d'une convention entre ces associations et la commune a été voté à l'unanimité pendant le conseil, son objectif étant de veiller à une coordination entre la commune et les associations quant aux modalités de mise en œuvre des mesures de protection sanitaire.

Distribution des masques : le 6 juin, les masques qui avaient été commandés pendant la période de confinement par l'équipe sortante, ont été distribués par les élu(e)s avec les gendarmes de la Brigade Territoriale Autonome d'Aire sur la Lys. Nous tenons à les remercier à nouveau, ainsi que les bénévoles qui, pendant le confinement, ont fabriqué les premiers masques distribués en boîte aux lettres à l'ensemble des habitants.



Rencontres avec l'ensemble du personnel communal : Dès sa prise de fonction, Mme le Maire a rencontré l'ensemble du personnel administratif, ATSEM, personnel chargé de l'entretien des locaux, personnel technique. Nous tenons à remercier toutes les équipes pour leur implication et l'effort consenti depuis plusieurs mois, malgré la pression due aux mesures sanitaires imposées par la crise traversée.

Ensemble, restons mobilisés !

Ecole : La crise sanitaire actuelle ayant empêché l'organisation de la traditionnelle fête du groupe scolaire Martin Luther King en juin, Mme le Maire et Mme Patricia Wasselin sont passées dans les classes pour remettre à tous les enfants présents les livres choisis par leurs enseignant(e)s. Les élèves de CM2 ont reçu également leur dictionnaire, ainsi qu'un atlas ou un dictionnaire d'anglais (au choix) pour leur passage en 6^{ème} l'année prochaine. Pour les enfants absents, toutes les familles ont été contactées par téléphone et 2 permanences ont été assurées en mairie les 8 et 9 juillet.

L'équipe municipale reste mobilisée pour préparer la prochaine rentrée scolaire, selon les directives du Ministère de l'Education Nationale et des autorités préfectorales.

Bibliothèque : Sous la responsabilité de Mme Patricia Wasselin, en liaison avec Mme Marie-Françoise Wawrzyniak, la bibliothèque est ouverte en **juillet le mercredi de 16 h à 20 h** et en **août le mercredi de 15 h à 19 h**.

Centre aéré : Ouvert depuis le lundi 6 juillet jusqu'au vendredi 7 août. Pour les enfants de 4 à 10 ans, les inscriptions sont gérées par l'UFCV. La commune met plusieurs salles de classe du groupe scolaire Martin Luther King à disposition de l'équipe d'animation. Elle assure aussi la restauration pour la pause méridienne.

Travaux : Durant le mois de juin :

- La société AXIONE a réalisé des travaux de raccordement pour la fibre optique sur l'ensemble de la commune. Vous pouvez consulter le site www.capfibre.fr (pour déclarer un dommage sur le réseau par exemple, cliquer sur « menu » en haut à gauche de l'écran puis « déclarer un dommage sur le réseau », votre déclaration sera prise en compte par AXIONE pour une intervention si nécessaire)
- Des travaux de raccordement au réseau d'eaux pluviales pour 2 nouvelles habitations rue de Mametz ont permis d'étendre le cheminement piétonnier sur cet axe.



Photo prise en début de chantier

Fêtes communales :

14 juillet : Dépôt de gerbe à 11h au monument aux morts avec les Anciens Combattants, l'Harmonie Fanfare, les élu(e)s et les habitant(e)s puis défilé jusqu'à la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié, à la mémoire de tous ceux qui ont payé de leur vie le combat pour la liberté.



Dépôt de gerbe au monument aux morts



Défilé avec l'Harmonie Fanfare

Ducasse de la Madeleine : du vendredi 24 au dimanche 26 juillet (voir flyer joint)

Ouverture de la mairie : depuis le jeudi 18 juin, la mairie est de nouveau ouverte au public aux horaires suivants :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi : de 14 h à 18 h

Mercredi : de 9 h à 12 h

Mairie : 03 21 39 05 07 – mairie-roquetoire@wanadoo.fr

Vous voulez rencontrer Mme le Maire ou les adjoint(e)s, n'hésitez pas à prendre rendez-vous au 03.21.39.05.07

Agence postale : ouverte du lundi au vendredi, de 14 h à 18 h

Fermée du 3 au 21 août (inclus)

Pour toute demande de carte d'identité :

La demande ne se fait plus en mairie :
Une seule adresse pour connaître les pièces à fournir et faire la pré-demande sur Internet (document à imprimer impérativement) :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19810>

création d'un compte personnel « créer mon compte ANTS » sur le site du Service Public. Ensuite, prendre un rendez-vous dans une mairie référente (par exemple en mairie d'Aire sur la Lys au 03.21.12.22.79)

Site officiel de Roquetoire : www.roquetoire.fr Dès l'installation de la nouvelle équipe municipale, le site a dû être mis en attente et nous avons enfin obtenu les codes d'accès le 10 juillet. Le site est maintenant accessible et en cours d'actualisation, vous y trouverez toutes les informations concernant la vie de la commune, des entreprises, des associations...

Page Facebook officielle :  Roquetoire actualités

Date : 17 juin 2020